

A Crucetta

Bulletin de la Tradition Catholique en Corse

La fidélité dans la souffrance

Nous ne vivons pas dans une société de bisounours. Notre vie se déroule réellement dans le cadre d'un combat impitoyable contre des puissances infernales, d'autant plus dangereuses qu'elles sont invisibles et d'autant plus puissantes qu'elles influencent efficacement un certain nombre d'hommes. La Parole de Dieu nous l'enseigne par la bouche de saint Paul : « nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans l'air » (Eph. 6, 12).

La béatification récente de cinq martyrs de la Commune vient opportunément nous rappeler cette réalité. Le Jeudi Saint 6 avril de l'année 1871, Henri Planchat est le premier à être emprisonné. En suivront de nombreux autres fidèles catholiques. Pour certains, un véritable calvaire commence. L'un des otages des révolutionnaires, Mgr Darboy, résumait la situation auprès de l'un de ses compagnons en ces termes : « ils ne veulent pas nous tuer parce que je suis M. Darboy et vous M. Untel mais parce que je suis l'archevêque de Paris et vous l'un de mes prêtres ».

Le 22 avril dernier, le Pape François a reconnu que, au moins pour cinq d'entre eux, le motif de leur mort est leur profession de foi au Christ et à la vérité portée par l'Eglise catholique. En plein

cœur de Paris, en une période où les hommes déclarent respecter la liberté pour tous à s'autodéterminer, des catholiques sont massacrés d'une manière plus barbare qu'au temps des empereurs romains.

L'expression de cette haine est restée vivace. Il y a quelques mois, un pèlerinage en hommage à ces martyrs a été violemment pris à partie par des gauchistes revendicatifs. La foi n'aurait plus droit de cité en France aujourd'hui.

La fidélité inébranlable au Christ continue donc à susciter une opposition frontale. Que nous le voulions ou non, cette réalité fait partie de notre être chrétien. Non pas que l'Eglise aime la souffrance pour la souffrance : son idéal de vie n'est pas doloriste ; mais elle sait que la souffrance est le moyen par lequel le monde doit être sauvé. Le sacrifice de la Croix nous le révèle et nous l'impose.

La vérité est que le Christ, Dieu fait homme, consent à mourir dans des souffrances atroces pour que nous devenions « héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ, si toutefois nous souffrons avec lui » (Rom, 8, 17). L'Eglise ne peut avoir une répugnance absolue à la souffrance, que celle-ci lui permet de manifester son attachement à la vérité de Dieu, toujours prêt à nous soutenir...

Abbé Hervé Mercury.



Dimanche 12 février, après la Messe dominicale à la chapelle Notre-Dame de Lorette à Ajaccio, l'Association Santu Lisandru Sauli (ASLS) s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire à la demande de son Président, l'Abbé Mercury. Avec la mise en place du Pacte Républicain, les services de la Préfecture ont demandé qu'il soit apporté un complément aux statuts actuels. Il a donc été ajouté à l'article 10 le paragraphe suivant : « le Conseil d'Administration est compétent pour décider de la cession de tout bien immobilier appartenant à l'association. Si nécessaire en fonction de la valeur du bien et des dispositions du droit canonique, il demande l'avis préalable de l'évêque du lieu pour procéder à la cession. Il est également compétent, le cas échéant, pour décider du recrutement d'un ministre du culte en vue de subvenir aux besoins religieux des membres de l'Association ». La réunion ayant déterminé que le quorum des membres titulaires présents et représentés était atteint, l'Abbé Mercury a exposé les enjeux de cette modification et demandé la ratification du texte. A 12 h 15, la proposition a été entérinée à l'unanimité et la séance a été levée à 12 h 30. Le compte-rendu de l'Assemblée et les nouveaux statuts seront envoyés prochainement aux membres à jour de leur cotisation. En date du 17 mars, la Préfecture a répondu positivement à ces modifications. Par conséquent, le statut de « cultuelle » est accordé à l'ASLS pour les cinq années à venir.



Dans la soirée, l'abbé Mercury s'est rendu chez Mme Fouquet qui sortait d'un séjour à l'hôpital. Il lui a apporté la communion et le secours du sacrement des malades. En effet, des examens médicaux ont détecté la reprise d'une maladie qui rend nécessaire l'apport d'un soutien sacramentel. Rappelons pour l'occasion que l'extrême-onction n'est pas l'onction de la dernière extrémité mais, comme l'est tout sacrement, une rencontre avec le Christ. Il s'agit d'un rite apaisant destiné à accompagner la guérison éventuelle du malade et à le préparer à se présenter à Dieu dans l'épreuve angoissante de la mort à venir.



Le jeudi 16 février, les membres des EDC se sont réunis au Sacré-Cœur pour leur réunion mensuelle. Après avoir rendu compte de la réunion du Bureau régional, l'Abbé Mercury a précisé le sens du thème retenu : « le génie créateur, à quelle place et à quel prix ? » Il ne s'agit pas seulement de traiter de l'autorité dans l'entreprise, mais de la **nécessité** d'une autorité pour développer et réguler le génie créateur. Ce dernier a une place centrale dans l'entrepreneuriat. Le fondateur d'une entreprise a une vision et un projet, qu'il veut partager et développer. Pour cela, il doit intégrer toutes les contraintes qui s'exercent sur eux, liées à la réglementation, à l'environnement et aussi à ses limites propres. En se pliant à ces exigences, il doit garder en vue une réalisation harmonieuse et utile à la vie des hommes d'aujourd'hui et de demain. Salvator a apporté un complément en se référant à la Sagesse divine, don précieux et indispensable pour une œuvre pleinement accomplie...



Mercredi 22 février, la bénédiction et l'imposition des Cendres, suivies de la célébration de la Messe, ont marqué notre entrée dans le Carême. Il s'agit d'une période pénitentielle particulièrement intense dans l'année liturgique. L'Eglise nous invite à un effort sur le plan

MON PETIT DOIGT M'A DIT

alimentaire avec les jours de jeûne et d'abstinence. Le jeûne consiste à ne faire qu'un repas dans la journée avec éventuellement une collation le matin et le soir, ces dernières cumulées ne devant pas équivaloir à un repas. Il est obligatoire le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint pour tous les catholiques en bonne santé de 18 à 65 ans. L'abstinence, valable pour tous, consiste à se passer de viande ou de tout produit carné. A ces restrictions alimentaires, l'Eglise ajoute la prière plus fervente et l'aumône, qu'elle soit pour le clergé ou pour les pauvres. Ce dépouillement et cette plus grande union à Dieu sont rendus manifestes par l'imposition des Cendres. Nous souvenant que nous sommes mortels, nous nous considérons comme de simples voyageurs ici-bas, pécheurs de surcroît. Les sentiments de contrition et de repentir doivent habiter nos âmes pour nous déterminer à avancer avec fermeté sur le chemin de la vertu en vue de la Semaine Sainte et de la fête de Pâques. Le dimanche suivant, l'imposition des Cendres a été renouvelée pour ceux qui ne les avaient pas reçues.



Le lendemain 23 février, l'abbé Mercury a été appelé en urgence à l'hôpital par l'une de ses cousines pour donner les derniers sacrements à son père, M. Lucien Chiappini. Celui-ci devait être opéré dans les jours suivants, mais la Providence en a décidé autrement. Après avoir reçu l'extrême-onction, il s'est éteint quelques heures plus tard à l'âge de 87 ans. Deux jours après,

notre desservant s'est rendu à la levée du corps à Ajaccio avant d'accompagner le défunt à Letia. La Messe a été célébrée dans l'église paroissiale et l'inhumation a eu lieu dans le caveau familial du cimetière attenant. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances et l'assurons de nos prières. Requiescat in pace !



Pendant la durée du Carême, la Communauté s'est donnée rendez-vous le vendredi à 17 h 15 pour le Chemin de Croix. Le vendredi 10 mars, l'abbé Mercury étant absent en raison d'une formation en bioéthique à la Fondation Jérôme Lejeune à Paris, quelques fidèles se sont réunis pour leur exercice hebdomadaire de dévotion quadragésimale. A

18 h 00 à la place de la Messe, le Chemin de Croix a été organisé. Chaque participant a lu le texte de méditation pour une station. Cette initiative manifeste la ferveur de notre petite communauté. Que chacun en soit remercié ! Le dimanche suivant, le Père Jean, des Franciscains de l'Immaculée, a célébré la Messe à Notre-Dame de Lorette...

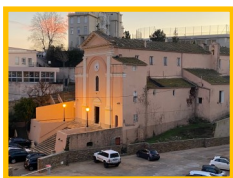


Samedi 18 mars, à Ajaccio, nous avons célébré avec grande solennité notre patronne, Notre-Dame de la Miséricorde. C'est un grand privilège, enraciné dans l'histoire, de vénérer publiquement Marie sous ce vocable. Par deux fois, contre la peste et la violence des hommes, la Vierge s'est fait entendre avec autorité pour imposer aux hommes ses directives. Dieu veut être miséricordieux, mais il entend en laisser l'exercice à sa sainte Mère, ici à Ajaccio. Profiter de la miséricorde est le moyen de se réconcilier avec Dieu, de vivre en paix avec sa conscience et avec notre prochain. Mais cette paix véritable n'est possible qu'à la condition de se laisser conduire par Marie à Jésus. Nous ne pouvons pas accueillir la Mère sans son Fils...

MON PETIT DOIGT M'A DIT



Comme l'année dernière, à la chapelle Notre-Dame de Lorette, la Messe a été célébrée à 10 h 00, en union avec les cérémonies de la cathédrale. L'après-midi, le catéchisme des enfants s'est déroulé au Sacré-Cœur, puis les fidèles se sont joints à la foule particulièrement nombreuse qui accompagnait la procession dans les rues de la ville avec ses trois stations : place des Palmiers devant la Vierge gardienne, à San Rucchellu et à Saint-Roch. Le Cardinal Mamberti, originaire de Vico, actuellement préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique à Rome, a honoré les festivités de sa présence...



Le dimanche 19 mars, après avoir célébré la Messe dominicale à Notre-Dame de Lorette, l'abbé Mercury s'est rendu à Sainte-Claire de Bastia pour dispenser sa formation sur le saint évangile de Marc. L'étude a porté sur la lente ascension spirituelle vers Jérusalem et l'épreuve dramatique de la Passion.

De 11, 27 à 13, 37, l'évangéliste rapporte les controverses de Jésus avec ses adversaires : Princes des prêtres, Scribes et Anciens appartenant aux courants des pharisiens, hérodiens et sadducéens. L'affrontement est en paroles et il est particulièrement tendu. Le ton est polémique, les répliques incisives, l'opposition palpable. La question posée est celle de l'origine de l'autorité dont le Christ se prévaut. La réponse suscite la réflexion et le retour de chacun à sa conscience.

L'homme n'est pas sur cette terre pour y rester. Il a une destinée éternelle qu'il prépare en soignant la vigne de son cœur par l'accomplissement exact de ses obligations sociales multiples. De cette manière, il développe l'amour de Dieu et du prochain par la foi au Messie, le discernement du bon et du mauvais et la pratique d'une vraie générosité. Par-dessus tout, il reste vigilant aux signes des temps que la Providence sème sur son chemin pour le tenir éveillé et fidèle dans une prière incessante. Car l'épreuve ultime de la mort de Jésus et de la destruction d'un projet de victoire politique approche. Le triomphe de Dieu s'accomplit dans le mystère de la Croix...

Le lendemain 20 mars, l'abbé Mercury a été aimablement reçu par la Confrérie Saint-Joseph où, à 18 h 30, il a dit, dans leur église, la Messe de leur saint patron. A l'issue, un repas convivial a réuni les participants.



Le dimanche 26 mars, le Très Saint Sacrement a été exposé jusqu'à 16 h 00 pour permettre à chacun un temps de prière et d'adoration au pied de Notre Seigneur Jésus-Christ réellement présent dans le mystère de l'Eucharistie. Une semaine avant la Semaine Sainte, il était important de consacrer ce moment à un entretien intime avec le Sauveur. Il nous attend dans la chapelle pour nous consoler, nous soutenir et nous guider en incitant aux renoncements nécessaires à la progression de notre vie intérieure.



Le jeudi 30 mars, l'abbé Mercury est allé à Pancheraccia pour repérer les lieux en vue du pèlerinage du lundi de Pentecôte. Il était accompagné de M. Costa, maître d'œuvre en la matière. Des contacts ont été établis avec les Autorités. Départ de Piedicorte à 7 km. Une bonne occasion de réunir les trois communautés de l'île...

MON PETIT DOIGT M'A DIT



Le dimanche 2 avril, la Semaine Sainte a débuté par le triomphe de Jésus célébré au cours de la procession des Rameaux. Les fidèles ont participé avec ferveur à cette cérémonie, suivie du récit de la Passion pour la lecture de l'Evangile. Le contraste frappant donne à réfléchir.

En fin d'après-midi, l'abbé Mercury s'est rendu à l'hôpital Notre-Dame de la Miséricorde où il a administré le sacrement des malades à Mme Gros-Lafaige. Après une mauvaise chute, celle-ci a dû être opérée. Tout s'est bien passé et elle est rentrée désormais chez elle avec un suivi médical approprié.

Mardi 4 avril, la Messe chrismale a été célébrée par Mgr Bustillo, entouré du clergé de l'île, dans l'église Sainte-Marie de Bastia. Les Saintes Huiles qui serviront au cours de l'année dans l'administration des sacrements ont été bénies. L'huile des catéchumènes accompagnera la progression des futurs baptisés, l'huile des infirmes fortifiera les malades dans leurs derniers combats et le Saint-Chrême marquera tout ce qui est destiné au culte divin, que ce soient les personnes ou les objets.



Jeudi-Saint 6 avril, l'abbé Mercury a célébré la Messe à 18 h 00. Ce premier jour du triduum pascal nous place au cœur des intentions de Jésus-Christ qui institue le Sacrifice de la Messe, le sacrement de l'Eucharistie et le sacerdoce. Face à cette triple démonstration de l'amour divin se dresse la trahison des hommes : celle définitive de Judas, le reniement de Pierre et l'abandon temporaire des autres Apôtres... L'adoration au reposoir permet de prendre conscience de ce drame qui nous concerne aussi.

Vendredi-Saint 7 avril, le chemin de Croix a été suivi avec piété. La Fonction Liturgique a rappelé les souffrances de Jésus dans sa Passion et son efficacité pour le salut du monde. Après les textes de l'Ancien Testament et la Sainte Passion selon Jean, le prêtre a

demandé, dans les oraisons solennelles, que Dieu répande sa miséricorde sur tous les hommes sans exception. L'Eglise accomplit ainsi son rôle d'intercession universelle qu'elle exerce en vertu de la croix, dévoilée et adorée comme la glorieuse preuve de notre Rédemption. Pour terminer, la communion permet à chacun de s'unir intimement au Christ mort pour nous. Par là, nous montrons que la puissance de vie qu'elle contient triomphe toujours sur les germes de la mort spirituelle qui nous guette.

Pour joindre notre desservant sur l'île.

Par voie postale : P. Hervé Mercury, 8 Boulevard Sylvestre Marcaggi, Evêché CS 30306, 20181 Ajaccio Cedex 1.

Par téléphone : 06.08.18.15.64.

Par internet : contact.pretre@a-crucetta.fr.

Tout don pour le ministère est à adresser à l'Association cultuelle Santu Lisandru Sauli, 8 Boulevard Sylvestre Marcaggi, Evêché CS 30306, 20181 Ajaccio Cedex 1.

IBAN : FR26 3000 2028 1400 0007 1537 W20

BIC : CRLYFRPP

APOSTOLAT - MAI 2023

	<u>Ajaccio</u>	<u>Bastia / L'Île-Rousse</u>
Lundi 1^{er} : SAINT JOSEPH ARTISAN	17 h 30 : Ch / Messe	
Mercredi 3 : DE LA FÉRIE	17 h 30 : Ch / Messe	7 h 30 : Messe à Bastia
Jeudi 4 : SAINTE MONIQUE	17 h 30 : TSS / Messe	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 5 : SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS	Pas de Messe / CH	18 h 00 : Messe
Samedi 6 : CŒUR IMMACULÉ DE MARIE	<i>KT en famille</i> 17 h 30 : Chapelet	<i>Assises des EDC à Corbara</i> 18 h 00 : Messe au couvent
Dimanche 7 : 4^{ÈME} DIMANCHE APRÈS PÂQUES	10 h 00 : Messe P. Jean CF	10 h 00 : Messe Bastia 17h30: Messe L'Île-Rousse AbHM
Mercredi 10 : SAINT ANTONIN	17 h 30 : Ch / Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 11 : SAINTS PHILIPPE ET JACQUES	17 h 30 : Ch / Messe	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 12 : SIS NÉRÉE, ACHILLE, DOMITILLE ET PANCRACE	17 h 30 : Ch / Messe / CH	18 h 00 : Messe
Samedi 13 : SAINT ROBERT BELLARMIN	<i>KT</i> / 17 h 30 : Ch / Messe	9 h 00 : Messe
Dimanche 14 : 5^{ÈME} DIMANCHE APRÈS PÂQUES	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Mardi 16 : SAINT UBALD	19 h 30 : KT Marc SC	
Mercredi 17 : VIGILE DE L'ASCENSION	<i>11 h 00 : Messe à Renno</i>	8 h 30 : Messe
Jeudi 18 : ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Vendredi 19 : SAINT PIERRE CÉLESTIN	17 h 30 : Ch / Messe / CH	18 h 00 : Messe
Samedi 20 : SAINT BERNARDIN DE SIENNE	<i>KT</i> / 17 h 30 : Ch / Messe	9 h 00 : Messe
Dimanche 21 : DIMANCHE APRÈS L'ASCENSION	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Lundi 22 : DE LA FÉRIE		19 h 00 : Ciné débat fin de vie
Mardi 23 : DE LA FÉRIE		18 h 00 : Messe / KT Marc AbHM
Mercredi 24 : DE LA FÉRIE		7 h 30 : Messe à Bastia
Jeudi 25 : SAINT GRÉGOIRE VII	17 h 30 : Ch / Messe / EDC	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 26 : SAINT PHILIPPE NÉRI	17 h 30 : Ch / Messe / CH	18 h 00 : Messe
Samedi 27 : VIGILE DE LA PENTECÔTE	<i>KT</i> / 17 h 30 : Ch / Messe	9 h 00 : Messe
Dimanche 28 : DIMANCHE DE LA PENTECÔTE FÊTE DES MÈRES ET DE LA VIE	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Lundi 29 : LUNDI DE PENTECÔTE	Pèlerinage à Notre-Dame de Pancheraccia	
Mercredi 31 : DES QUATRE-TEMPS	17 h 30 : Ch / Messe	8 h 30 : Messe

Catéchisme (noté KT) pour enfants ou adultes selon la demande.
Confessions et Chapelet une demi-heure avant les messes.

APOSTOLAT - JUIN 2023

	<u>Ajaccio</u>	<u>Bastia / L'Île-Rousse</u>
Jeudi 1^{er} : JEUDI DE LA PENTECÔTE	18 h 00 : Messe / TSS	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 2 : DES QUATRE-TEMPS	18 h 00 : Messe / CH	18 h 00 : Messe
Samedi 3 : DES QUATRE-TEMPS	<i>KT en famille</i> <i>15 h 30 : Mariage Fardin/Denis</i>	9 h 00 : Messe
Dimanche 4 : FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ	10 h 00 : Messe CF	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Mercredi 7 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 8 : FÊTE-DIEU	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 9 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe / CH	18 h 00 : Messe
Samedi 10 : SAINTE MARGUERITE	KT / 18 h 00 : Messe	9 h 00 : Messe
Dimanche 11 : SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU	10 h 00 : Messe Après-midi procession	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Mardi 13 : SAINT ANTOINE DE PADOUE	19 h 30 : KT Marc SC	
Mercredi 14 : SAINT BASILE LE GRAND	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 15 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 16 : FÊTE DU SACRÉ-CŒUR	18 h 00 : Messe / CH	18 h 00 : Messe
Samedi 17 : SAINT GRÉGOIRE BARBARIGO	KT / 18 h 00 : Messe	9 h 00 : Messe
Dimanche 18 : SOLENNITÉ DU SACRÉ-CŒUR	10 h 00 : Messe et Pains de Saint-Antoine	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Lundi 19 : SAINTE JULIENNE FALCONIERI		18 h 00 : Messe / KT Marc AbHM
Mardi 20 : DE LA FÉRIE		7 h 30 : Messe Bastia
Mercredi 21 : SAINT LOUIS DE GONZAGUE	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 22 : SAINT PAULIN DE NOLE	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 23 : VIGILE DE LA NATIVITÉ	18 h 00 : Messe / CH	18 h 00 : Messe
Samedi 24 : NATIVITÉ DE ST JEAN BAPTISTE	KT / 18 h 00 : Messe	9 h 00 : Messe
Dimanche 25 : 4^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe L'Île-Rousse
Mercredi 28 : VIGILE DES STS PIERRE ET PAUL	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe
Jeudi 29 : SAINTS PIERRE ET PAUL	18 h 00 : Messe	8 h 30 : Messe et HS
Vendredi 30 : COMMÉMORATION DE ST PAUL	18 h 00 : Messe / CH	18 h 00 : Messe

KT : Catéchisme / CF : Collecte pour les Fleurs / Ch : Chapelet / CH : Chorale / TSS : Salut du Très Saint Sacrement / AbHM : Abbé Mercury / EDC : Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens

- Ajaccio : Chapelle Notre-Dame-de-Lorette, chemin de Loreto
- L'Île-Rousse : Eglise Notre-Dame de la Miséricorde dite « des moines »
- Bastia : Eglise Saint-Joseph, Quartier Saint-Joseph

Uni au 41^{ème} Pèlerinage de Notre Dame de Chrétienté
le chapitre Saint Alexandre Sauli vous convie à participer au

Pèlerinage à Notre Dame de Pancheraccia

Lundi de Pentecôte 29 mai 2023

L'Eucharistie Salut des âmes

« Je suis avec vous tous les jours
jusqu'à la fin du monde »

PROGRAMME

- 9 h 30 : - rendez-vous à Piedicorte-di-Gaggio
- Montée à la chapelle de Santa Maria (500m)
- Bénédiction du pèlerinage
- 10 h 00 : départ vers Notre Dame de Pancheraccia (marche 7 km)
Récitation du chapelet et méditations
- 12 h 00 : - arrivée au sanctuaire de Notre Dame de Pancheraccia
- RV avec ceux qui n'auraient pas pu venir à Piedicorte
- Pique-nique apporté par chacun
- 13 h 30 : descente pour le chemin de croix et chemin de croix
- 15 h 00 : Messe au sanctuaire dans le rite tridentin
- 16 h 30 : fin du pèlerinage

INSCRIPTION AU PELERINAGE DE NOTRE DAME DE PANCHERACCIA

Je, soussigné (e)..... Résidant :
.....
Code postal.....Ville :
Courriel.....@..... Téléphone :
m'inscris au pèlerinage (pour toute information : 06 08 18 15 64).
Je fais un don de.....euros au titre de ma participation et de mon soutien au
Pèlerinage.
Référence bancaire : IBAN : FR26 3000 2028 1400 0007 1537 W2 BIC : CRLYFRPP

